

PACTE pour la TRANSITION - Proposition d'aménagement à la sauce NeT

L'aménagement proposé ici ne touche pas aux 3 principes et aux 32 propositions. Il s'agit juste d'un redécoupage en 9 thèmes (contre 25 dans la version nationale). Certain·e·s d'entre nous sont sensibles à la question des (biens) communs ; on pourrait soit ajouter cette thématique à certaines propositions (marquées **), soit ajouter un « Principe D » (à rédiger) car il s'agit d'une question transversale.

9 thèmes :

Achats publics/Biens communs	Agriculture/Alimentation/Eau	Déchets/réemploi
Démocratie/ Citoyenneté	Finance/Économie	Énergie
Logement/Aménagement	Mobilité	Vivre-ensemble/Solidarité

3 principes :

Principe A : Sensibilisation et formation à la transition

Impulser et soutenir des actions de sensibilisation et de formation sur la transition auprès de différents publics : élu.es, agent·es territoriaux, jeunes, habitant.es, acteurs économiques, etc.

Principe B : Co-construction des politiques locales

Engager un processus de construction collective des politiques locales, en associant élu.es, citoyen.nes, agent.es et représentant.es des acteurs locaux, notamment pour la mise en œuvre et le suivi des engagements du Pacte pour la Transition.

Principe C : Intégration des impacts à long terme et de l'urgence climatique et sociale

Intégrer des critères environnementaux et sociaux décisifs dans les arbitrages sur les projets locaux pour répondre à l'urgence climatique et sociale tout en prenant en compte les impacts sur le long terme y compris dans l'organisation de la commune et ses groupements.

32 mesures :

#01. Se doter d'une politique ambitieuse d'achats publics responsables (incluant des dispositions sociales, environnementales et locales).

#Achats publics/Biens communs

#02. Financer les projets de la commune prioritairement par des prêts issus de sources de financement éthiques.

#Finance/Économie

#03. Alimenter les bâtiments et l'éclairage publics en énergie 100 % renouvelable et locale.

#Énergie

#04. Donner la priorité au logiciel libre dans le service public pour une informatique au service de l'intérêt général.

#Achats publics/Biens communs

#05. Appuyer la structuration de filières paysannes, bio et locales, rémunératrices pour les agriculteurs et agricultrices.

#Agriculture/Alimentation/Eau

#06. Préserver et développer le foncier agricole et accompagner l'installation de nouveaux agriculteurs et agricultrices dans une logique paysanne.

*#Agriculture/Alimentation/Eau ***

#07. Proposer une alimentation biologique, moins carnée, locale et équitable dans la restauration collective.

#Agriculture/Alimentation/Eau

#08. Préserver et développer les trames vertes (couvert végétal), bleues (cycles de l'eau), brunes (sol) et noires (éclairage) pour redonner sa place au vivant sur le territoire.

*#Logement/Aménagement ***

#09. Mettre fin au développement de grandes surfaces commerciales sur le territoire.

Logement/Aménagement

#10. Protéger la ressource en eau, en assurer une meilleure qualité et un accès garanti à toutes et tous, en la considérant comme un bien commun.

*#Agriculture/Alimentation/Eau. ***

#11. Enclencher une démarche territoire à énergie positive, en réduisant au maximum les consommations d'énergie et en développant la production et la consommation d'énergie renouvelable notamment citoyenne.

#Énergie

#12. Soutenir les constructions et rénovations à haute efficacité énergétique, ainsi que les conversions de systèmes de chauffage les plus polluants en accompagnant en particulier les ménages en situation de précarité énergétique.

#Énergie

#13. Contribuer à la fin des projets et infrastructures qui augmentent les émissions de gaz à effet de serre et font reculer la biodiversité.

Logement/Aménagement

#14. Renforcer l'offre, l'accès et l'attractivité de transports en commun sur le territoire.

*#Mobilité ***

#15. Donner la priorité aux mobilités vertes (marche, vélo) dans l'espace public.

#Mobilité

#16. Limiter la place des véhicules les plus polluants et des voitures individuelles en ville.

#Mobilité

#17. Développer une logistique urbaine du transport des marchandises adaptée aux caractéristiques de la commune.

#Mobilité

#18. Impulser et financer une démarche collective de prévention, réemploi, valorisation des déchets en régie ou avec des acteurs de l'économie sociale et solidaire.

#Déchets/réemploi

#19. Mettre en place une tarification incitative à la réduction et au tri des déchets pour tous les acteurs de la commune.

#Déchets/réemploi

#20. Développer les habitats participatifs accessibles à toutes et à tous en favorisant l'émergence de nouveaux projets, en sensibilisant à l'habitat participatif, et en soutenant les projets actuels.

*#Logement/Aménagement ***

#21. Assurer l'accueil, l'accompagnement et la réinsertion des personnes en difficulté.

#Solidarité/Vivre-ensemble

#22. Limiter la place de la publicité dans l'espace public.

Logement/Aménagement

#23. Assurer un accès et un aménagement de l'espace public non discriminant, assurant l'usage de tous et toutes, y compris des personnes les plus vulnérables.

#Solidarité/Vivre-ensemble

#24. Garantir l'accès à un logement abordable et décent pour toutes et tous.

#Logement/Aménagement

#25. Proposer gratuitement des lieux d'accompagnement au numérique avec une assistance humaine à destination de toutes et tous.

#Solidarité/Vivre-ensemble

#26. Créer des dispositifs publics de premier accueil, à dimension humaine et en lien avec les acteurs associatifs, où pourraient se rendre librement les personnes étrangères à leur arrivée sur le territoire, quels que soient leur statut.

#Solidarité/Vivre-ensemble

#27. Favoriser l'inclusion des personnes les plus éloignées du monde du travail avec une politique locale de l'emploi tournée vers la transition écologique du territoire et à dimension sociale.

#Solidarité/Vivre-ensemble

#28. Mettre en place et renforcer les dispositifs de participation, d'initiative citoyenne, de co-construction de la commune et de ses groupements.

#Démocratie/Citoyenneté

#29. Créer une commission extra-municipale du temps long pour représenter les intérêts de la nature et des générations futures, et s'assurer de l'adéquation des grands projets des communes et de leurs groupements avec les enjeux écologiques, sociaux, climatiques de moyen et long terme.

*#Démocratie/Citoyenneté ***

#30. Co-construire avec tous les acteurs concernés une politique associative locale volontariste, pour soutenir le dynamisme et la vitalité économique des initiatives associatives et citoyennes du territoire, garantir leur accessibilité à la plus grande partie de la population, reconnaître et protéger leur rôle critique et délibératif.

#Démocratie/Citoyenneté

#31. Mettre à disposition des initiatives associatives et citoyennes du territoire, les espaces et ressources pour favoriser leur collaboration, le lien social et le développement de tiers-lieux (espaces d'expérimentation, de partage, de co-gouvernance, etc.) largement ouverts à l'ensemble des habitants.es.

#Démocratie/Citoyenneté

#32. Adhérer aux monnaies locales complémentaires et citoyennes et les mettre en place dans les services publics de la commune et de ses groupements, dans les budgets participatifs et dans le soutien aux associations.

*#Finance/Économie ***